



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E183126

VALABLE JUSQU'AU 14/09/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2019

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AURILLAC 2019B318

Siret : 879 831 543 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 85 0010162

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 41613461 - 0006

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 41613461 - 0006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : FAU GERALD

20 RUE DE LA JORDANNE  
15130 YTRAC

Téléphone : 06 40 78 45 54

Portable :

Site Internet :

E-mail : gerald.fau@hotmail.fr

Responsabilité légale :  
FAU GÉRALD GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/06/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/06/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.